

## **PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 14 février 2017**

Absentes excusées : CLOT Karine (pouvoir à Jean-Pierre GUIBERT), MARTINAUX Geneviève (pouvoir à Odette VERGNES)

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **Projet de construction d'une salle polyvalente et d'un local de stockage de matériels communal**

Il est décidé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région et du Conseil Départemental au titre de l'appel à projets ARDECHE DURABLE 2017.

Délibérations sont prises à l'unanimité.

### **Accessibilité des ERP**

Il est décidé également de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région. Délibération est prise à l'unanimité.

## **Compte rendu commissions communales**

### ***Scolaire, Sportive, Culturelle***

- Suite au départ en retraite de Mme Christiane Thouez, que nous remercions pour son sérieux dans son travail au sein de la cantine et garderie, une personne sera recrutée pour la remplacer à compter du 6 mars 2017.
- TAP (temps d'activités périscolaires) : le fonctionnement actuel est de 4 fois 45mns. Depuis l'année scolaire 2015/2016, l'organisation des TAP est confiée à l'AFR (association familles rurales) avec 2 personnes mises à disposition de la commune pour un coût de 10 645,69 €.  
Afin de maintenir un équilibre des groupes, il faudrait passer à 3 animateurs avec un coût prévisionnel de 13 505,00 €.  
Sachant que si un accord peut être trouvé (sur 2 fois 1½) avec le corps enseignant, les parents d'élèves et la commune ; une participation de 2800 €/an serait versée par la CAF à la commune. Une réunion d'information est prévue le 7 mars 2017.
- Conseil d'école du 14 février 2017 :
  - effectif 2016/2017 (84 élèves, identique à celui de l'année précédente)
  - Un problème de discipline au niveau de la cantine a été soulevé. Il est demandé l'application du règlement intérieur mis en place à la rentrée.
  - Un autre point a été abordé concernant le nettoyage des classes. Il est souhaité l'établissement d'une fiche de poste pour chaque agent.
  - Le stationnement de véhicules le long du « Chemin des Cerisiers » engendre une gêne pour l'accès à l'école aux heures d'entrées et de sorties.

### ***Bâtiments***

- *Complexe sportif* : Suite à la visite annuelle de la Sté DEKRA, des travaux de mise en conformité des blocs de secours défectueux ont été réalisés par l'entreprise Alex Reynaud pour un montant de 5 011,20 € TTC.

### ***Voirie, réseaux, urbanisme***

- La commission a examiné 2 déclarations préalables (chemin d'Assuis : abri voitures ; chemin du Gamay : installation photovoltaïque), 1 certificat d'urbanisme (chemin de chardenos), 1 demande d'autorisation d'accès à une parcelle (rue centrale) et 1 DIA :
  - Droit de préemption non retenu (chemin des Côteaux : vente Lambert/SEUX & GARDE)

### **Divers**

- Mr Laurent Marce est désigné 2<sup>ème</sup> délégué communal auprès du Syndicat des Eaux Annonay/Serrières.
- Durant la période du 23 au 28 janvier 2017, des dégradations ont été perpétrées sur la commune (panneaux de signalisation arrachés, boîte aux lettres endommagées, sanitaires de l'aire de jeux détériorés...). Ces faits ont été signalés en Gendarmerie.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 14 mars 2017 à 20h